



L'ACTUALITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL S'EST RÉUNI LES 7 ET 8 FÉVRIER 2019

La préparation de l'assemblée générale était évidemment au cœur de ce Conseil mais également les actualités liées au paritarisme dans le BTP.

Le Conseil d'administration a ouvert ses travaux par un retour sur le séminaire du 30 janvier et sur les enseignements à en tirer.

Il est par ailleurs revenu sur la démarche ABCD après un rappel de toutes les avancées obtenues depuis 2014 : la validation de 11 orientations, puis 13, le traitement des CAPEB en difficulté, l'association du Réseau au sein d'un COPIL pour intégrer les initiatives et idées de tous, la définition du service de base, la réalisation des cartographies, etc.

Pour poursuivre ce chantier essentiel pour le Réseau de la CAPEB, il a été décidé d'engager d'ici au mois de juin une douzaine de réunions régionales, auxquelles seront conviés l'ensemble des administrateurs départementaux et régionaux de la région concernée. En amont, une réunion préparatoire sera organisée avec les délégués de circonscription électorale et les élus confédéraux qui se sont impliqués dans le COPIL jusqu'ici. Les membres du COPIL resteront bien évidemment informés. À l'issue de ces réunions, des propositions seront soumises à l'approbation du Conseil d'administration de juillet.

Le Conseil a par ailleurs validé la composition du comité éditorial qui sera chargé de définir les

thèmes de la communication prête à l'emploi et souhaité que d'autres élus départementaux se manifestent pour y apporter leur contribution. Le réseau est donc invité à faire parvenir de nouvelles propositions de candidatures.

La Confédération accompagnera les offres d'accueil aux nouveaux adhérents que les CAPEB départementales pourront décider.

Le Conseil d'administration a ensuite dressé un bilan de la campagne nationale de communication. Il a été rappelé qu'il s'agissait d'abord d'une campagne d'image et qu'à ce titre, le succès était réel comme le montrent les résultats des enquêtes post-tests. Le Conseil a décidé que la Confédération accompagnerait les efforts des CAPEB départementales en termes de prospection en abondant les éventuelles offres d'accueil qu'elles pourraient décider de mettre en place pour les nouveaux adhérents en 2019.

Le Conseil d'administration s'est ensuite attaché à préparer la prochaine CNAGS, qui se tiendra le 27 mars prochain et dont l'objet est essentiellement de faire débattre et de valider les projets de résolutions qui seront soumis à l'adoption des délégués lors de l'assemblée générale de Nice, les 9 et 10 avril. L'ensemble des projets de résolution a donc été débattu et amendé par le Conseil dans cette perspective. Les membres du Conseil ont, par ailleurs, approuvé formellement le rapport d'activité 2018, arrêté l'organisation définitive des travaux, désigné les Présidents et assesseurs qui animeront les différentes séances et enfin, examiné les candidatures aux postes à pourvoir cette année et reçues dans les délais et dans les formes requises par la Confédération. Comme chaque année, le Conseil d'administration a donné délégation au Bureau confédéral pour arrêter définitivement les comptes de la confédération. Cette année délégation a également été donnée au bureau pour déterminer les droits de vote des CAPEB départementales à l'assemblée générale, sur la base des cotisations qu'elles auront effectivement réglées à cette date.

LOBBYING

LA COUR DES COMPTES CONFORTE NOS POSITIONS CONCERNANT LA FRAUDE AU TRAVAIL DÉTACHÉ

Avant de pouvoir intervenir au niveau européen dans le cadre de la révision de la Directive européenne sur le travail détaché, la CAPEB s'est battue au niveau national pour que la fraude au travail détaché soit sanctionnée.

Au fil du temps, elle est parvenue à faire adopter des mesures accentuant les sanctions à la fraude et responsabilisant toujours plus les maîtres d'ouvrages. Mais ces évolutions nécessaires restent néanmoins encore insuffisantes. Il faut encore durcir les contrôles en dehors des heures légales et pendant le week-end, mobiliser tous les corps de contrôle, et renforcer la coopération entre les autorités politiques des pays membres

de l'Union européenne. La CAPEB n'a de cesse de le revendiquer depuis des années. Elle l'a encore répété lors de son audition à l'Assemblée nationale, la semaine dernière, par Jean-Luc Mélenchon, qui a déposé une proposition de loi visant à supprimer le travail détaché en France (qui n'a aucune chance d'être adoptée mais qui a le mérite de rouvrir le débat sur le sujet).

On soulignera à ce propos, qu'au cours de cette audition, la CAPEB a réexpliqué la nécessité de renforcer les contrôles et les sanctions contre les donneurs d'ordre et de responsabiliser davantage les maîtres d'ouvrages professionnels, avis sur le renforcement des sanctions que n'a pas partagé la FFB

auditionnée en même temps par le député... On se demande bien pourquoi ! ...

Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes étrille un certain nombre de dysfonctionnements et de gabegies, mais elle relève surtout que la lutte contre la fraude au travail détaché est inefficace. Elle constate que l'objectif de 1500 contrôles mensuels par l'Inspection du Travail n'a pas été atteint et que, par ailleurs, l'Acosse n'a fait que 63 contrôles en 2017, que les suspensions d'activité et les fermetures de chantier restent rares...

La Cour des Comptes préconise, comme nous le revendiquons depuis 2013, une politique plus offensive. Sera-t-elle mieux entendue que nous ? Espérons-le !

MÉTIERS



→ **BRUNO GAL
FAIT LE POINT AVEC
LES CONSEILLERS
DE L'UNA CPC**

Ce mercredi 13 février, le Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage a réuni ses conseillers professionnels.

Il a commencé la journée par un point d'actualité sur les certificats d'économies d'énergie puis a lancé les discussions sur les thèmes qui seront proposés aux délégués lors des prochaines Journées Professionnelles de la Construction. Comme à leur habitude, les plombiers chauffagistes et les couvreurs se sont séparés l'après-midi pour traiter leurs sujets spécifiques chacun de leur côté, y compris les sujets prévus à l'ordre du jour des JPC de Nice.

Les premiers ont regardé la proposition de formation fumisterie/ramonage présentée par ETE Formation. Ils ont fait un état des lieux des révisions de DTU en cours (et qui concernent les DTU 24.1; 60.1; 65.14 et 65.16) et un point d'avancement du projet d'offre packagée concernant les chaudières. Ils ont par ailleurs débattu du projet de titre professionnel « installateur de salle de bains » puis ont fait le bilan des travaux réalisés dans le cadre du programme PACTE. Enfin, Bruno Gal et ses conseillers ont fait un tour d'horizon des travaux en cours dans les organismes de la filière (habitA+, Qualit'EnR, AFPAC, AFCE, CNLE...).

Pour leur part, les couvreurs ont fait un point d'avancement sur le GS5 et sur les deux DTU en cours de refonte (40.11 « Couverture en ardoise » et 40.24 « Couverture en tuiles béton ou de terre cuite »). Ils ont également travaillé à la mise à jour du contrat d'entretien « couverture » puis pris note des retours relatifs à l'argumentaire de vente sur le photovoltaïque.

On soulignera que cette réunion de conseillers était la dernière pour Bruno Gal qui a décidé de ne pas se représenter à la présidence de l'UNA lors de la prochaine Assemblée générale.



→ **DOMINIQUE MÉTAYER
RÉUNIT LES CONSEILLERS
DE L'UNA MAÇONNERIE
CARRELAGE**

Le Président de l'UNA Maçonnerie Carrelage avait choisi le jour de la Saint Valentin pour réunir ses conseillers professionnels.

Chacun a fait part de ses impressions suite au regroupement des UNA du 15 janvier puis Dominique Métayer a fait un bref compte rendu des débats et décisions du dernier Conseil des Professions.

Ensemble, ils ont travaillé à l'organisation des prochaines Journées Professionnelles de la Construction et précisé le contenu des thèmes qu'ils prévoient de proposer aux délégués.

Président et conseillers ont ensuite évoqué les questions relatives au patrimoine et, en particulier, la démarche que la CAPEB souhaite proposer aux entreprises en les incitant à s'inscrire dans un parcours et à construire leur propre stratégie dans ce domaine, à l'instar de la démarche RSE.

Au titre des questions de formation, ils sont revenus sur la CPC du 17 janvier, qui a entériné les travaux de révision des CAP « Constructeur d'ouvrages en béton armé » et « Carreleur mosaïste ».

Cette commission a également lancé une nouvelle vague de rénovation des CAP, à commencer par le CAP « Maçon ». Il a également été question du dossier d'opportunité pour la rénovation du BTS Aménagement et Finition.

Dominique Métayer et ses conseillers ont ensuite fait le point sur les actions d'IRIS-ST concernant la profession. En l'occurrence, ils ont évoqué l'étude métier « carreleur », la campagne de tests en cours sur les vêtements Singer et les projets de mémos pour l'année 2019.

Ils ont ensuite passé en revue les DTU en cours de révision (notamment les DTU 20.1 « Maçonnerie de petits éléments » et 26.1 « Enduits de mortier »), noté que les réunions relatives aux règles professionnelles « Chanvre » seront suspendues pour une année le temps de faire des tests, et enfin, pris acte de la volonté de la DHUP de développer rapidement la construction en terre crue et de la parution prochaine de guides de bonnes pratiques rédigés par des associations spécialisées.



COMMUNICATION

360 TRAVAUX TIENT SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE

Après des mois de préparation, la plateforme 360 Travaux est enfin prête à se dévoiler. Le Président de la CAPEB, Patrick Liébus, celui de la plateforme, Guillaume de Maussion, Sabine Basili, vice-présidente en charge des questions économiques, qui a porté le projet depuis deux ans, et les actionnaires de la plateforme ont tenu une conférence de presse ce 12 février.

360 Travaux est la première plateforme de mise en relation des artisans du bâtiment avec leurs futurs clients, les accompagnant du début jusqu'à l'achèvement des travaux, en apportant de réelles garanties aux particuliers et de véritables services aux entreprises. Développée par et pour les artisans du bâtiment, 360travaux® compte déjà près de 3 000 professionnels inscrits et

souhaite évidemment fédérer une encore plus large communauté.

Cette marketplace novatrice poursuit un double objectif : soutenir l'activité des petites entreprises du Bâtiment tout en apportant un service de qualité et de proximité aux clients. Afin de l'accompagner dans ce projet, la CAPEB s'est associée à plusieurs partenaires (COVEA, EDE, SIAGI, ORCAB et la COOP 3.0) et a reçu le soutien du Plan d'Investissement pour l'Avenir (PIA).

Quelle originalité par rapport aux plateformes déjà existantes sur le marché ?

360 Travaux mise avant tout sur la qualité et la satisfaction tant des clients que des entreprises. Celles-ci disposeront de multiples services qu'aucune autre plateforme ne leur offre : une prise de rendez-

vous par SMS, un suivi de factures allégeant les tâches administratives, une proposition de médiation à l'amiable en cas de difficultés, un agenda électronique et des conseils financiers et commerciaux, et bien d'autres en cours de conception.

Gage de confiance pour les clients, toutes les entreprises inscrites sur la plateforme signeront une charte d'engagement (établir des devis clairs et détaillés, respecter les règles de l'art, les délais, etc...).

En outre, la plateforme garantira l'exécution des travaux jusqu'à leur terme, y compris en cas de défaillance d'une entreprise pour quelque raison que ce soit.

La plateforme, ouverte à l'ensemble des entreprises du bâtiment, sera accessible aux clients particuliers dès le printemps 2019.

ÉCONOMIE

→ LA CAPEB ET INITIAL SIGNENT UN PARTENARIAT



Ce 13 février, la CAPEB et Initial ont signé un accord de partenariat. Initial est spécialisé dans la location, l'entretien d'articles textiles et d'hygiène sanitaire, de tapis anti salissure et de fontaines à eau.

L'objectif de ce partenariat est de mettre à la disposition des artisans adhérents de la CAPEB un service de location-entretien d'articles textiles et d'accessoires. La prestation comprend la location d'un stock d'articles textiles et d'accessoires, la remise en état de service par blanchissage ou nettoyage avec réparations normales le cas échéant, la livraison et l'enlèvement périodiques, le remplacement automatique des articles rendus impropres à l'utilisation dans le cadre d'un usage normal, et éventuellement, la location de matériel et accessoires, notamment de conteneurs pour le transport ou le stockage des articles loués, la personnalisation au nom de l'entreprise. Dans le cadre de ce partenariat, Initial s'engage à mettre en place, en collaboration avec la CAPEB, des actions de conseils et d'accompagnement, destinées à développer les connaissances des entreprises artisanales du bâtiment concernant les solutions qu'il propose.

Initial entend élaborer des supports techniques et commerciaux et des services appropriés aux entreprises artisanales du bâtiment. Il leur proposera des offres spécifiques concernant ses produits.

LOBBYING

→ LE PROJET DE LOI PACTE DEVANT LES SÉNATEURS

Adopté par l'Assemblée nationale en octobre dernier, le projet de loi PACTE est examiné depuis la semaine dernière par le Sénat.

Les sénateurs ont voté en faveur de la simplification des seuils n'en retenant que trois : 11, 50 et 250. Ils ont validé également le délai de 5 ans consécutifs pour l'application des nouvelles obligations en cas de franchise d'un de ces seuils par une entreprise.

À l'occasion de ce projet de loi qui prévoit la suppression de l'obligation du stage préalable à l'installation, l'U2P avait proposé un dispositif alternatif (1 jour d'information sur l'environnement juridique et fiscal de l'entreprise artisanale avant l'immatriculation puis 4 jours de formation dans les 6 mois qui suivent) afin d'apporter aux nouveaux immatriculés les compétences qui leur manqueraient pour réussir leur projet.

Adoptée en commission, la proposition d'amendement de l'U2P n'a malheureusement pas vécu en séance.

En revanche, l'U2P a obtenu gain de cause sur la régionalisation des Chambres de Métiers d'ici à 2021, alternative à une fusion avec les CCI que le Réseau des Chambres de Métiers ne souhaitait pas.





(Suite de la p. 1)

Le Conseil d'administration a par ailleurs approuvé un projet de convention entre la Confédération et les CAPEB des DOM afin de prendre en considération les spécificités des territoires ultramarins.

Un retour sur les grilles d'autoévaluation des CAPEB départementales et régionales a été présenté aux membres du Conseil qui ont, par ailleurs, approuvé trois projets de partenariats avec Béranger Développement. Ces accords seront signés avec Urmet Yokis (fabricant d'interphonie et vidéo notamment), avec BMI (issu du rapprochement Monier et Siplast) et avec le CSTB. Le Conseil a aussi arrêté le niveau de soutien de Béranger Développement au projet de promotion des ECO Artisans porté par la CAPEB Normandie.

Invité à réfléchir à la stratégie que la CAPEB doit développer en direction des créateurs d'entreprises, au-delà des ICRE-BTP, le Conseil a décidé de construire une offre qui leur soit entièrement dédiée après avoir inventorié ce qui existe déjà au sein du Réseau.

Il a longuement débattu de la stratégie à mettre en œuvre vis-à-vis de la FFB qui fait preuve, désormais en tout lieu et en toute occasion, d'hostilité envers la CAPEB et d'hégémonie. Les incidences s'en font sentir dans toutes les instances, y compris là où cette organisation ne siège pas, comme c'est le cas pour l'APNAB. Un point de situation et a été fait à ce sujet et le Conseil d'administration a précisé la position qu'il souhaite voir adopter par la CAPEB vis-à-vis des partenaires sociaux.

Le Conseil d'administration a également étudié l'opportunité d'un rapprochement entre le FAFCEA et le FIFPL, validé le plan d'action qui lui a été proposé concernant les missions de conseil en formation et constaté les difficultés liées à l'instauration des OPCO.

Enfin, un point d'étape a été fait sur la plateforme 360Travaux qui a tenu sa première conférence de presse le 12 février afin d'apporter une première information à la presse professionnelle. Le lancement auprès du grand public devrait avoir lieu mi-avril.

GOUVERNEMENT

→ TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL : LE GOUVERNEMENT CONSULTE LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le 29 janvier, le Gouvernement a lancé une concertation avec les partenaires sociaux et les élus locaux sur les trajets domicile/travail dans le cadre du projet de loi mobilité en cours d'élaboration.

Ces concertations doivent permettre d'envisager de nouvelles solutions pour intégrer le thème de la mobilité dans le dialogue social au sein des entreprises, même si la loi impose déjà aux grandes entreprises de mettre au point un plan de mobilité.

Le point essentiel de ces concertations portera sans conteste sur l'accompagnement qu'il y a lieu de mettre en place pour favoriser les modes de déplacement « vertueux ». À ce sujet, le projet de loi prévoit la prise en charge par les employeurs des déplacements en vélo et en covoiturage.

Pour encourager ces usages, le forfait mobilité (qui se substituerait aux

actuelles indemnités kilométriques) serait exonéré d'impôt et de cotisations sociales dans une limite toutefois de 400 € par an.

Enfin, troisième sujet de discussion avec les partenaires sociaux : l'accompagnement des salariés qui n'ont pas d'autre solution que leur voiture pour aller travailler. Pour l'heure, en dehors de la prime à la conversion et des indemnités kilométriques, aucune nouvelle idée n'a été avancée.



Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2019

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PRESSE

Le Président de la CAPEB était évidemment aux côtés du Président de la plateforme 360 Travaux pour son lancement officiel devant la presse ce mardi 12 février.



PARTENAIRES

Comme chaque année, Béranger Développement a réuni, mardi 12 février, l'ensemble de ses partenaires pour leur présenter les points forts de l'actualité de la CAPEB. Cette année, ont ainsi pu être évoquées la charte Déchets, la plateforme 360 Travaux et la démarche RSE.

U2P

Le Conseil National de l'U2P s'est réuni jeudi. Il a regardé l'état de la procédure de demande d'agrément de l'OPCO PEPSS et a commenté la dernière rencontre entre l'U2P et le cabinet de la Ministre du Travail à ce sujet. Le Conseil a pris acte des débats du Sénat concernant le projet de loi PACTE puis il a confirmé son positionnement au regard des problématiques de l'assurance chômage. Enfin, le Conseil National s'est attaché à faire le point sur les réunions organisées par les U2P territoriales dans le cadre du grand débat national, ainsi que sur la réunion de suivi organisée par le Premier ministre le 6 février.

NÉGOCIATIONS PARITAIRES

Les partenaires sociaux ont repris jeudi le chemin des négociations sur l'assurance chômage. Le Président Liébus y défendait les positions de l'U2P.